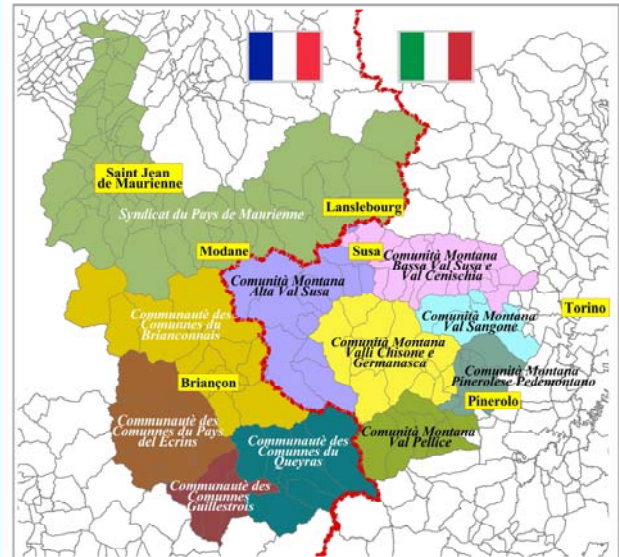


La Conférence des Hautes Vallées

- **Italie** - 6 communautés de montagne : Haute et Basse Vallées de Suse, Val Sangone, Val Pellice, Vallées Chisone et Germanasca, Pinerolese
- **Grand Briançonnais** - 4 communautés de communes : Guillestrois, Escarton du Queyras, Pays des Ecrins, Briançonnais
- **Maurienne** - Syndicat du Pays de Maurienne

Les collectivités locales des Hautes Vallées ont mis en œuvre une coopération transfrontalière depuis le début des années 90, pour renforcer les projets communs, favoriser l'intégration entre les territoires qui partagent les mêmes caractéristiques culturelles, environnementales et sociologiques de vie en montagne, et ainsi, réduire les « distances » dues aux frontières naturelles.



L'Association de la Conférence des Hautes Vallées (de droit italien) est née en 2007 avec 2 grands objectifs :

- Permettre un meilleur partenariat à travers un organisme de coopération juridiquement reconnu
- Mieux structurer la coopération et définir des programmes stratégiques de développement transfrontalier

Pour la Maurienne, depuis 2007, le Syndicat du Pays de Maurienne s'est substitué aux collectivités locales de Modane et de Haute Maurienne Vanoise qui jusque là étaient seules engagées dans les Hautes Vallées. L'objectif est d'impliquer l'ensemble du territoire de la vallée dans les projets de coopération transfrontalière.

Le Plan Intégré Transfrontalier

Le Plan Intégré Transfrontalier (PIT) est une nouvelle procédure du Programme ALCOTRA 2007 – 2013. Il permet de concevoir un projet de territoire multi thématiques avec une stratégie sur 3 ans – 2010 / 2012, et de réaliser un ensemble d'actions cohérentes, mises en œuvre par plusieurs partenaires ayant un objectif commun de développement économique et social.

Le PIT des Hautes Vallées a été élaboré conjointement par l'ensemble des partenaires, et déposé fin mai 2009 par le Chef de file – la Communauté de Montagne Val Chisone et Germanasca (Italie). **L'instruction va se dérouler durant le second semestre 2009.**

L'objectif du PIT est la valorisation des biens environnementaux, culturels, touristiques et productifs des Hautes Vallées afin d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement, dans le but de développer une société durable.

Le PIT regroupe **28 partenaires autour de 6 projets thématiques** :

- Sites Phares : réseau culturel des Hautes Vallées
- Géoparc Alpes Côticiennes
- Valorisation des ressources forestières
- Saveurs et produits des Hautes Vallées
- Village éducatif dédié à l'environnement
- Travail en territoire transfrontalier

et 1 projet central dédié à la coordination et communication pour l'ensemble des projets.

Chaque projet a un chef de file. Sur les 7 projets, 5 ont un chef de file italien et **le Syndicat du Pays de Maurienne est chef de file de 2 projets.**

Le financement des actions est réparti entre un autofinancement de chaque partenaire (10% - 20%), un cofinancement public national (20,8% - 23,4%), et le Fonds Européen de Développement Régional – FEDER (59,2% - 66,6%).

Mr Christian Rochette – Président du Syndicat du Pays de Maurienne

Mr Jean Pierre Jorcin – Vice Président du SPM – Président de la Conférence des Hautes Vallées

Coopération Transfrontalière – Raphaëlle Longhi-Détienne – spm.cooperation@orange.fr

Projet 1 - Sites Phares : réseau culturel des Hautes Vallées

Développer et animer un réseau culturel sur le territoire des Hautes Vallées pour la qualification et la valorisation du patrimoine

Partenaires

1. Communauté de Montagne Basse Vallée de Suse – chef de file
2. Communauté de Communes du Briançonnais – partenaire principal
3. C Montagne Haute Vallée de Suse
4. C Montagne Val Sangone
5. C Montagne Val Chisone et Germanasca
6. C Montagne Val Pellice
7. C Montagne Pinerolese et Pedemontano
8. C Communes du Pays des Ecrins
9. C Communes du Guillestrois
10. Office Tourisme Queyras
11. Syndicat du Pays Maurienne
12. C Communes Haute Maurienne Vanoise
13. Syndicat Intercommunal Canton de Modane
14. Commune d'Aussois
15. Comité des Stations de Maurienne

Objectifs

1. Formaliser et coordonner un réseau culturel transfrontalier
2. Organiser et valoriser les ressources patrimoniales et culturelles

Activités transfrontalières

1. Gouvernance du réseau culturel
2. Formation - action, information et animation
3. Création de produits touristiques intégrés et accessibles
4. Saison culturelle des Hautes Vallées
5. Plan de communication
6. Plan marketing et positionnement du territoire
7. Coordination, suivi et évaluation

Budget → 1.814.591 €
dont FEDER - 1.074.238 €

Maurienne → 440.777 €
dont FEDER - 260.940 €

Projet 2 – Géoparc des Alpes Côtiques

Constituer un « Géoparc Transfrontalier » des Hautes Vallées pour la préservation de la géodiversité et la valorisation scientifique, pédagogique et touristique des sites

Partenaires

1. Communauté de Montagne Val Chisone Germanasca – chef de file
2. Communauté de Communes du Briançonnais – partenaire principal
3. C Montagne Haute Vallée de Suse
4. C Montagne Basse Vallée de Suse
5. C Montagne Val Sangone
6. C Montagne Val Pellice
7. C Montagne Pinerolese Pedemontano
8. Parc Naturel Val Tronca
9. C Communes du Pays des Ecrins
10. C Communes du Guillestrois
11. C Communes de l'Escarton du Queyras
12. Commune de Saint-Véran
13. Syndicat Intercommunal pour le Développement des Hurlières / Site du Grand Filon
14. Commune de L'Argentière-La-Bessée

Objectifs

1. Approfondir les connaissances du patrimoine géologique par la constitution d'un réseau
2. Sauvegarder et valoriser la géodiversité de ce patrimoine
3. Protéger les sites fragiles et améliorer l'accès des sites
4. Définir un système de gestion commune

Activités transfrontalières

1. Comités de pilotage et technique de valorisation
2. Classement des géosites
3. Définition des modalités d'organisation du géoparc
4. Formation – action tournées vers les gestionnaires et personnels des géosites
5. Réalisation d'itinéraires thématiques et transfrontaliers
6. Communication et promotion commune
7. Adhésion au réseau European Geoparks Network
8. Gestion, coordination
9. Actions spécifiques de valorisation sur les géosites

Budget → 3.866.472 €
dont FEDER – 2.575.000 €

Maurienne → 252.881 €
dont FEDER – 168.419 €

Projet 3 - Valorisation des ressources forestières

Développer les échanges transfrontaliers pour une gestion appropriée du patrimoine forestier public et privé, sa valorisation économique, la préservation de la biodiversité et le développement de politiques de filières

Partenaires

1. Communauté de Montagne Haute Vallée de Suse – chef de file
2. Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras – partenaire principal
3. C Montagne Basse Vallée de Suse
4. C Montagne Val Sangone
5. C Montagne Val Chisone et Germanasca
6. C Montagne Val Pellice
7. C Montagne Pinerolese et Pedemontano
8. C Communes du Briançonnais
9. Provence Forêt SAS
10. Pays du Grand Briançonnais
11. Syndicat du Pays de Maurienne
12. SIVOM de Val Cenis
13. Commune de Villarodin Bourget
14. Commune de Lanslebourg Mont Cenis

Objectifs

1. Améliorer la gestion durable et multifonctionnelle des forêts privées pour permettre une gestion rationalisée des propriétés
2. Améliorer la planification forestière, développer la certification, approfondir le lien entre exploitation forestière et gestion durable des forêts
3. Optimiser la desserte forestière et améliorer la commercialisation du bois

Activités transfrontalières

1. Comité de pilotage et technique de valorisation
2. Massification de la forêt privée
3. Approche multifonctionnelle et paysagère de la gestion forestière
4. Optimisation de la desserte forestière et des modes de débardage
5. Amélioration de la commercialisation du bois
6. Filière bois énergie et autres utilisations alternatives du bois
7. Coordination, suivi et évaluation

Budget → 1.691.315 €
dont FEDER – 1.126.416 €

Maurienne → 321.921 €
dont FEDER – 214.399 €

Plan de coordination et de communication

Animer un processus coordonné de développement et de communication pour préserver et valoriser le territoire des Hautes Vallées, son identité, ses paysages et sa culture

Partenaires

1. Communauté de Montagne Val Chisone et Germanasca – chef de file
2. Communauté de Communes du Briançonnais – partenaire principal
- + Syndicat du Pays de Maurienne – partenaire associé

Objectifs

1. Intensifier la concertation et l'animation stratégique dans le territoire des Hautes Vallées
2. Mettre l'identité des Hautes Vallées au centre des stratégies de décision, de représentation et de réalisation tout en valorisant les compétences et la créativité des acteurs de terrain

Activités transfrontalières

1. Mise en place d'un système et des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation
2. Développement d'une communication interne et promotion externe des Hautes Vallées et du PIT

Budget → 250.000 € dont FEDER – 166.500 €
Maurienne → 62.500 € dont FEDER – 37.000 €

Projet 4 - Saveurs et Produits des Hautes Vallées

Valoriser les productions typiques et les savoir-faire traditionnels et promouvoir les produits de territoire et le patrimoine gastronomique

Partenaires

1. Syndicat du Pays de Maurienne - chef de file
2. Communauté de Montagne Val Sangone – partenaire principal
3. C Montagne Haute Vallée de Suse
4. C Montagne Basse Vallée de Suse
5. C Montagne Val Chisone et Germanasca
6. C Montagne Val Pellice
7. C Montagne Pinerolese et Pedemontano
8. C Communes du Briançonnais
9. C Communes du Pays des Ecrins
10. Commune Lanslebourg Mont Cenis

Objectifs

1. Favoriser la diversification de la production agricole de territoire par un soutien au développement de cultures traditionnelles
2. Promouvoir les produits typiques et le patrimoine gastronomique auprès des consommateurs locaux et auprès des opérateurs touristiques et restaurateurs

Activités transfrontalières

1. Pilotage politique, technique et scientifique du projet
2. Diversification et valorisation de la production agricole
3. Promotion et valorisation des produits typiques et du patrimoine gastronomique
4. Plan de communication commune
5. Coordination, suivi et évaluation

Budget → 677.270 €
dont FEDER – 400.944 €

Maurienne → 193.680 €
dont FEDER – 114.659 €

Projet 5 - Village éducatif dédié à l'environnement

Promouvoir et augmenter la conscience environnementale de publics variés, en renforçant la collaboration entre acteurs et la cohérence des actions d'éducation à l'environnement à l'échelle locale et transfrontalière

Partenaires

1. Syndicat du Pays de Maurienne - chef de file
2. Communauté de Montagne Val Pellice - partenaire principal
3. C Montagne Haute Vallée de Suse
4. C Montagne Basse Vallée de Suse
5. C Montagne Val Sangone
6. C Montagne Val Chisone et Germanasca
7. C Montagne Pinerolese et Pedemontano
8. C Communes du Briançonnais
9. C Communes du Pays des Ecrins
10. C Communes du Guillestrois
11. Association d'Animation Cantonale d'Aiguebelle
12. Commune d'Aiguebelle
13. Association Cantonale d'Animation de Saint Michel de Maurienne
14. C Communes Haute Maurienne Vanoise

Objectifs

1. Initier des partenariats et favoriser l'émergence d'un réseau transfrontalier d'éducation à l'environnement
2. Promouvoir des actions transfrontalières auprès de jeunes, de professionnels et d'un large public

Activités transfrontalières

1. Pilotage politique et technique du projet
2. Constitution d'un réseau transfrontalier
3. Parcours pédagogiques transfrontaliers destinés aux enfants et aux jeunes
4. Promotion du développement durable et de la consommation responsable
5. Plan de communication commune
6. Plan de communication commune
7. Coordination, suivi et évaluation

Budget → 866.660 €
dont FEDER – 577.196 €

Maurienne → 290.069 €
dont FEDER – 193.186 €

Projet 6 - Travail en territoire transfrontalier

Développer un réseau transfrontalier d'information et d'orientation sur l'emploi

Partenaires

1. Communauté de Montagne Val Sangone – chef de file
2. C Communes du Guillestrois – partenaire principal
3. C Communes du Briançonnais
4. C Communes de l'Escarton du Queyras
5. Mission Locale Jeunes de Maurienne

Objectifs

1. Définir des pistes concrètes de développement de l'emploi transfrontalier sur des thématiques ou secteurs prioritaires
2. Faire connaître au grand public les opportunités d'emploi identifiées et le cadre réglementaire de la mobilité transfrontalière

Activités transfrontalières

1. Création d'un réseau d'information territoriale
2. Diagnostic du marché du travail transfrontalier
3. Animation de groupes thématiques et échanges de bonnes pratiques de soutien à la recherche d'emploi
4. Mise à jour et adaptation de guides pour les travailleurs transfrontaliers
5. Mise en réseau des acteurs et des événements dans le domaine de l'information sur le travail
6. Communication et plan d'identité visuelle
7. Coordination, suivi et évaluation

Budget → 297.400 €
dont FEDER – 198.068 €

Maurienne → 23.000 €
dont FEDER – 15.318 €

Le Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées

Versant Maurienne / 13 partenaires

| 1. SITES PHARES | | ACTIONS | Coût total | AUTOFI 20% | COFIN 20,8 % | FEDER 59,2 % |
|--|---|---------|--------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Syndicat du Pays de Maurienne | 150ème anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France en 2010 | | 56 250 € | 11 250 € | 11 700 € | 33 300 € |
| | Mise en réseau des musées de Maurienne et de leur offre | | 72 500 € | 14 500 € | 15 080 € | 42 920 € |
| Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise | Démarche de mise en valeur de l'environnement naturel et culturel à travers des itinéraires de découverte | | 132 000 € | 26 400 € | 27 456 € | 78 144 € |
| Syndicat Intercommunal du Canton de Modane | Événementiel sur la Barrière de l'Esseillon "saison culturelle des Hautes Vallées" | | 72 000 € | 14 400 € | 14 976 € | 42 624 € |
| Commune d'Aussois | "Promenade Savoyarde de Découverte" sur la Barrière de l'Esseillon | | 68 027 € | 13 605 € | 14 150 € | 40 272 € |
| Comité des Stations de Maurienne | Production d'un guide mobile de visite commentée de l'histoire du rattachement de la Savoie | | 40 000 € | 8 000 € | 8 320 € | 23 680 € |
| TOTAL SITES PHARES | | | 440 777 € | 88 155 € | 91 682 € | 260 940 € |
| 2. GEOPARC DES ALPES COTIENNES | | | Coût total | AUTOFI 10% | COFIN 23,4% | FEDER 66,6 % |
| Syndicat Intercommunal pour le dévpt des Hurtières | Valorisation du site du Grand Filon et aménagement de la galerie Sainte Barbe | | 252 881 € | 25 288 € | 59 174 € | 168 419 € |
| TOTAL GEOPARC DES ALPES COTIENNES | | | 252 881 € | 25 288 € | 59 174 € | 168 419 € |
| 3. VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES | | | Coût total | AUTOFI 10% | COFIN 23,4 % | FEDER 66,6 % |
| Syndicat du Pays de Maurienne | Animation territoriale et transfrontalière du projet | | 20 000 € | 2 000 € | 4 680 € | 13 320 € |
| Commune de Villarodin Bourget | Projet de requalification du sentier d'interprétation du Vallon et de la forêt classée de l'Orgère | | 166 921 € | 16 692 € | 39 060 € | 111 169 € |
| SIVOM Val Cenis | Amélioration de la gestion durable de la forêt dans le cadre d'une protection de l'ensemble des milieux | | 115 000 € | 11 500 € | 26 910 € | 76 590 € |
| Commune de Lanslebourg Mont Cenis | Communication et actions de sensibilisation au bois énergie | | 20 000 € | 2 000 € | 4 680 € | 13 320 € |
| TOTAL RESSOURCES FORESTIERES | | | 321 921 € | 32 192 € | 75 330 € | 214 399 € |
| 4. SAVEURS ET PRODUITS DES HAUTES VALLEES | | | Coût total | AUTOFI 20% | COFIN 20,8 % | FEDER 59,2 % |
| Syndicat du Pays de Maurienne | Valorisation agro-gastronomique transfrontalière autour d'un Pôle Economie du Patrimoine (PEP) | | 143 680 € | 28 736 € | 29 885 € | 85 059 € |
| Commune de Lanslebourg | Valorisation gastronomique des deux versants du Mont Cenis | | 50 000 € | 10 000 € | 10 400 € | 29 600 € |
| TOTAL SAVEURS ET PRODUITS DES HAUTES VALLEES | | | 193 680 € | 38 736 € | 40 285 € | 114 659 € |
| 5. VILLAGE EDUCATIF DEDIE A L'ENVIRONNEMENT | | | Coût total | AUTOFI 10 % | COFIN 23,4 % | FEDER 66,6 % |
| Syndicat du Pays de Maurienne | Animation territoriale et coordination transfrontalière du projet | | 64 500 € | 6 450 € | 15 093 € | 42 957 € |
| Association Cantonale d'Animation d'Aiguebelle | Rapprocher les jeunes européens pour un "éco – futur - nature" | | 78 304 € | 7 830 € | 18 323 € | 52 150 € |
| Commune d'Aiguebelle | Chantiers internationaux de jeunes autour du Rocher de Charbonnière | | 70 000 € | 7 000 € | 16 380 € | 46 620 € |
| Association Cantonale d'Animation de Saint Michel de Maurienne | Parcours pédagogiques transfrontaliers : compost et jardins pédagogiques | | 26 815 € | 2 682 € | 6 275 € | 17 859 € |
| Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise | Mise en œuvre d'outils de communication liés à l'éducation à l'environnement | | 50 450 € | 5 045 € | 11 805 € | 33 600 € |
| TOTAL VILLAGE EDUCATIF | | | 290 069 € | 29 007 € | 67 876 € | 193 186 € |
| 6. TRAVAIL EN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER | | | Coût total | AUTOFI 10 % | COFIN 23,4 % | FEDER 66,6 % |
| Mission locale Jeunes | Participation à un réseau transfrontalier d'acteurs et d'événements de l'information sur l'emploi dans les Hautes Vallées | | 23 000 € | 2 300 € | 5 382 € | 15 318 € |
| TOTAL TRAVAIL EN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER | | | 23 000 € | 2 300 € | 5 382 € | 15 318 € |
| 7. PLAN DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION | | | Coût total | AUTOFI 20 % | COFIN 20,8 % | FEDER 59,2 % |
| Syndicat du Pays de Maurienne | Coordination et communication transfrontalière des projets | | 62 500 € | 12 500 € | 12 999 € | 37 000 € |
| TOTAL PLAN DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION | | | 62 500 € | 12 500 € | 12 999 € | 37 000 € |
| TOTAL DES PROJETS | | | Coût total | AUTOFI | COFIN | FEDER |
| | | | 1 584 828 € | 228 179 € | 352 728 € | 1 003 921 € |